



SCOUTS  
GUIDES  
DE FRANCE

Scouts  
et Guides

## ➤➤ La Loi

### INTRODUCTION

La Loi des Scouts et Guides de France guide chaque jeune dans sa vie que ce soit chez les scouts ou en dehors. En faisant sa promesse ou en la renouvelant, la guide, le scout dit à son équipe et à l'ensemble de la communauté qu'il ou elle veut faire de son mieux pour vivre selon ces règles et progresser.

#### Ça sert à quoi ?

- **Pour les jeunes :** Je fais le bilan sur tous ce que j'ai pu faire depuis que j'ai prononcé ou renouvelé ma promesse. Je relie des moments vécus à la promesse que j'ai prononcé. Je repars avec des exemples d'action que je peux réaliser pour faire en plus de mon mieux.
- **Pour les chefs et cheftaines :** Je peux voir comment les scouts et les guides veulent faire de leur mieux afin de les soutenir dans leurs actions. J'ai un bilan de la progression de mon unité. Je donne du sens aux promesses.

Ce temps est à faire au moins 2 mois après que chaque membre de la communauté ait prononcé ou renouvelé sa promesse. Dans l'idéal il faudrait un chef par équipe afin de vivre ce temps en petit groupe.

Durant ce temps, les participants et participantes vont d'abord prendre le temps de penser à un exemple concret de leur mise en pratique de la Loi scout et guide de France. Ils et elles vont écrire cet exemple sur une feuille afin de le partager aux autres par écrit. Puis ils et elles vont se réunir afin de réciter ou chanter ensemble la prière scoute. Enfin, on propose à chaque jeune de noter sous une des règles une action qu'il et elle s'engage à réaliser d'ici la prochaine rencontre, en lien avec le principe choisi.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs



Un petit temps de préparation est nécessaire :

- Pour chaque équipe participante, écrire sur les 10 feuilles les 10 règles de la Loi, une règle par feuille.
- Cacher les feuilles dans le terrain délimité (plutôt visible le but n'est pas la chasse au trésor 😊)

### La guide, le scout :

1. Parle en vérité et agit en cohérence
2. Est digne de confiance et sait faire confiance aux autres
3. Va au-devant des autres et tisse des liens de fraternité avec les scouts et guides du monde entier
4. Emploie ses ressources avec sagesse
5. Affronte les difficultés avec optimisme
6. Participe à la construction d'un monde de justice et de paix
7. Aime et protège la création
8. Vit avec énergie et prend des initiatives
9. Accueille la Bonne Nouvelle par ses actes au service des autres
10. Est responsable de ses paroles, de ses actes et de ses pensées

## INFORMATIONS PRATIQUES

Avec qui ?	L'ensemble de la communauté
Quand ?	En journée
Où ?	A l'extérieur en prévoyant un espace délimité par équipe
Durée ?	40 minutes
Matériel nécessaire ?	<ul style="list-style-type: none"><li>• 10 feuilles de papier x nombre d'équipe</li><li>• 1 feutre par participant</li></ul>

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



## DEROULEMENT

### TEMPS 0 : EXPLIQUER LE TEMPS QUE L'ON VA VIVRE (5 MINUTES)

On commence par expliquer aux jeunes le temps qu'ils vont vivre :

“Vous allez devoir rechercher des petits papiers cachés dans le terrain. Sur chaque papier vous allez lire une des règles de la Loi des scouts et guides de France. Vous allez réfléchir sur comment vous avez déjà appliqué cette règle dans votre vie scout ou en dehors du scoutisme (collège, famille, activité extrascolaire, etc.). Puis vous allez noter cet exemple sur la feuille en dessous de la règle. Et enfin vous re-cachez le papier pour aller en chercher un autre.”

On leur donne ensuite les règles pour vivre ce temps :

- Vous restez dans le terrain délimité
- Lorsque vous trouvez un papier vous le remettez au même endroit
- 1 personne par feuille à la fois
- Lorsque vous avez complété les 10 papiers vous revenez au lieu de rassemblement

### TEMPS 1 : VIVRE UNE EXPERIENCE EN EXPLORANT SON RESSENTI

#### Entrer en phase d'observation

On demande à chaque jeune de se réunir dans le calme. On fait alors le geste choisi pour rentrer dans le temps.

#### Observer

On invite les jeunes à observer leur terrain à la recherche des papiers. À chaque papier trouvé, le ou la jeune lit la règle de la Loi et réfléchit à un exemple concret de mise en pratique de cette règle dans leur quotidien.

#### Terminer l'observation

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



## TEMPS 2 : METTRE EN MOT CE QUE L'ON A VECU ET POUVOIR LE PARTAGER AVEC SON EQUIPE

### **Prendre le temps d'analyser son ressenti**

Lorsque le jeune a trouvé un exemple, il le note en dessous de la règle.

### **Partager en équipe son vécu**

A chaque papier, le jeune lit les exemples que les autres membres de l'équipe ont déjà écrit.



### TEMPS 3 : RELIER CE RESENTI A DIEU DANS LA PRIERE EN COMMUNAUTE (5 MINUTES)

On se réunit alors en communauté pour partager ensemble la prière scout :

*Seigneur Jésus,  
Apprenez-nous à être généreux,  
A Vous servir comme Vous le méritez  
A donner sans compter,  
A combattre sans souci des blessures,  
A travailler sans chercher le repos,  
A nous dépenser, sans attendre d'autre récompense,  
Que celle de savoir que nous faisons Votre Sainte Volonté.*

### TEMPS 4 : AGIR PAR UN GESTE SIMPLE ET CONCRET (5 MINUTES)

Au choix, pour conclure ce temps, on propose à chaque jeune de repartir avec un papier où dessus il ou elle note ce qu'il souhaite faire jusqu'à la prochaine rencontre. Le temps spi de la prochaine rencontre peut permettre de relire son papier et faire le point sur son action.

Ou l'on peut proposer aux jeunes de re former la loi tous ensemble en remettant chaque article de la Loi dans l'ordre. Cette Loi qui a été enrichie par les exemples actions concrètes de chacun peut être afficher dans le local.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.